



Notre formation de préparation au titre d'Animateur d'Équitation s'adresse à des cavaliers ayant le sens des responsabilités et volontaires :

- passionnés par l'univers équestre et en particulier par l'enseignement de l'équitation,
- motivés par les mises en situations professionnelles et notamment par les animations pédagogiques.

Nos objectifs

Donner aux élèves une formation diplômante de niveau III leur permettant à terme d'animer des cours en centre équestre et poney-club sous la tutelle d'un titulaire de diplôme de Niveau IV ou plus dans les activités équestres (BEES ou BPJEPS, DE ou DES).

Favoriser l'accession à un premier emploi en centre équestre : cours pour des cavaliers du niveau débutant au galop 4, animation de sorties extérieures sous la responsabilité d'un diplômé d'État.

Valider grâce à l'obtention de l'AE les tests d'entrée & l'UC1 du BPJEPS, ce qui permet la poursuite d'études en formation BP JEPS.

Nos atouts

Une formation en alternance, courte mais performante, avec 14 semaines de formation en centre et 8 semaines en entreprise, de février à août.

Des mises en situation professionnelles quotidiennes grâce au centre équestre présent sur le centre de formation (Environ 100 cavaliers du galop 0 au galop 7 à cheval chaque jour).

Une cavalerie et des installations équestres de qualité.

Un enseignement dispensé par des professionnels qualifiés déjà impliqués dans les formations de préparation au BP-JEPS éducateur sportif mention activités équestres.

Un réseau de partenaires professionnels et d'experts reconnus.

La possibilité d'intégrer dans la foulée la formation préparant au BP JEPS Éducateur sportif mention Activités équestres à SAINT CYRAN.



16 ans révolus,
titulaire du Galop 6, titulaire d'une
attestation PSC1, AFPS ou SST(A)

ADMISSION

Titre d'Animateur d'Équitation de la Fédération Française d'Équitation de niveau III

VALIDATION



Contenu de la formation de formation

La formation est organisée en 5 modules et comporte un volume horaire de 490 heures.

Agrément : 2021AE002.

Module 1 : Prise en charge des publics et encadrement des activités équestres	240 h
Module 2 : Maîtrise des techniques équestres	100 h
Module 3 : Soins et entretien des équidés et des infrastructures	80 h
Module 4 : Gestion des activités, environnement institutionnel et réglementaire	70 h
Module 5 : Stage de mise en situation professionnelle	294 h

Le positionnement permet de prescrire, pour chaque module, d'éventuels allègements ou renforcements par rapport aux volumes horaires recommandés.

Conditions d'admission

Être âgé au minimum de 16 ans.

Être titulaire du Galop 6 délivré par la Fédération Française d'Équitation.

Disposer de l'Attestation officielle de suivi de Formation aux Premiers Secours (AFPS), de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1) ou encore du certificat de sauveteur secouriste du travail (agricole ou non).

Être détenteur d'une licence fédérale de pratiquant compétition – LFC – en cours de validité. Aucune expérience en compétition n'est exigée ; le certificat médical lié à la licence compétition atteste de l'absence chez le candidat de contre-indications liées à la pratique de l'équitation.

Coût de formation

4 000 € avec possibilités de financement.



Contact

Lycée d'Enseignement Agricole Privé **Saint Cyran** 1 route de Châtillon **36 700** SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT

Tél: 02 54 02 22 50 Fax: 02 54 39 33 22

Email: st-cyran-du-jambot@cneap.fr

www.leapstcyran.fr

Lycée sous contrat avec l'État







Centre équestre du Jambot Label Qualité : École Française d'Équitation Numéro d'agrément : 3670000